

AVIS DE COURSE

Nom de la compétition : **Coupe de la Potinière,**
Une épreuve du Challenge Voiles d'Emeraude



Dates complètes : **9 août 2026**

Lieu : **Saint-Lunaire**

Autorité Organisatrice : **Yacht Club de St-Lunaire**

1. REGLES

La régata sera régie par :

- les RCV 2025-2028,
- le présent avis de course,
- Les Instructions de Course (IC),
- Les Instructions Particulières d'Étapes (IPE).

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 2.1 La régata est ouverte à tous les bateaux des classes **Catamarans (INC), Dériveurs (IND), Habitables (Osiris<16 pieds ou >= à 16 pieds), Cornish, Multi 2000**

INSCRIPTIONS : <https://ycsl.ouiresa.fr/#/product/41586-regate-de-la-potiniere-2026>

Un classement spécifique aux Muscadet et DC20 sera effectué s'il y a un minimum de 5 inscrits

Pour apparaître sur le classement Challenge Voiles d'Emeraude, merci d'inscrire votre bateau : <https://form.jotform.com/252324509558360>

2.2 Documents exigibles à l'inscription :

2.2.1 Régates de grade **5C**.

- a. Pour chaque concurrent majeur en possession d'une Licence Club FFVoile, la licence Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"

Pour chaque concurrent mineur en possession d'une Licence Club FFVoile :

- la licence Club FFVoile mention « compétition » valide
ou
- la licence Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

- b. Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :

- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros
- pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.

- c. une autorisation parentale pour tout membre mineur de l'équipage

3. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants : **15€ par équipage (1 tshirt offert par équipage et possibilité d'en acheter d'autres à la boutique du YCSL)**

4. PROGRAMME

4.1 Confirmation d'inscription : <https://www.ycsl.net/regate-de-la-pot> ou sur place aux heures d'ouverture du bureau

Heure du 1^{er} signal d'attention :

- Osiris : 11h00
- Cornish : 11h00
- Multi 2000 : 11h00
- Catamarans : 14h30
- Dériveurs : 14h30

Remise des prix à La Potinière : 18h

Repas : BBQ à La Potinière : 20h (8€ à l'inscription – 11€ sur place en quantité limitée)

5. FICHE COURSE

Les IC et IPE seront disponibles à la confirmation des inscriptions. Les intentions des organisateurs sont :

- Pour les OSIRIS un parcours côtier (différentié selon les catégories)
- Pour les catamarans un parcours côtier (différentié selon les catégories)
- Pour les dériveurs un parcours construit
- Pour les Cornish un petit parcours côtier

6. CLASSEMENT

- 6.1 Le système de classement utilisé sera le suivant : 1^{er} 1 point, 2^{ème} 2 points, etc ...
- 6.2 Ex-æquo : nombre de meilleures places et si besoin, classement de la dernière course.
- 6.3 Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un.
- 6.4 Si plus de 3 courses sont courues, la plus mauvaise course sera retirée du classement.



7. ETABLISSEMENT DES RISQUES

La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.